



Compte bancaire vidé par mon conjoint

Par **mmooii**, le **21/11/2018** à **16:39**

Bonjour,

étant en pleine séparation, je me suis aperçu que mon conjoint a vidé le livret A de notre fille (12 ans) alors que la totalité des sommes qui y avaient été versées provenaient de moi-même et d'un don de mon père.

Comment faire pour récupérer cette somme, qui représente plus de 10.000 euros ?

Merci d'avance.

Par **amajuris**, le **21/11/2018** à **18:47**

bonjour,

je suppose que votre mari avait une procuration sur ce livret de votre fille.

l'argent déposé sur le livret d'épargne ne vous appartient plus, il appartient à votre fille.

vous enfant étant mineur, ses parents sont les administrateurs légaux, ils peuvent agir

comme usufruitiers de ces sommes mais à la majorité de votre fille, celle-ci pourra exiger le remboursement prélevé par son père.

vous pouvez demander à ce que soit exigée l'autorisation des deux administrateurs pour chaque opération exercée sur les comptes de votre fille.

salutations

Par **mmooii**, le **22/11/2018** à **15:40**

merci pour votre réponse... donc aucun autre recours :(

Par **delicatess**, le **22/11/2018** à **22:52**

Bonsoir.

1 êtes vous marié(e) ?

2 régime ?

3 autorité parentale aux 2 parents ?

4 procurations

Selon 1,2,3,4 la réponse sera différente. Cdlt.